

<b>Zeitschrift:</b>	Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance de Sociétés Féminines Suisses
<b>Band:</b>	76 (1988)
<b>Heft:</b>	[5]
 <b>Artikel:</b>	Ecole : la fête des mères
<b>Autor:</b>	Linder, Françoise / Polonovski Vauclair, Brigitte / Ricci Lempen, Silvia
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-278679">https://doi.org/10.5169/seals-278679</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



# Ecole : la fête des mères

*Les mères ont mal à l'école. Les devoirs, les notes, la sélection, la discipline : autant de problèmes que la société leur demande d'assumer, sous peine de se faire taxer de mères démissionnaires. Et elles assument. Fidèles au poste. L'institution compte sur elles, les pères aussi. Et la justice, dans tout ça ? Bonne fête, les mères !*

Mères comblées, qui n'avez à signer, en fin de semaine, que des carnets étincelants d'ordre et de propreté, non moins que de bonnes notes ; dont les enfants attaquent joyeusement les devoirs, après la tartine de quatre heures, sans loucher vers la planche à roulettes ou la dernière cassette des Communards ; à qui l'on n'a jamais reproché d'être mauvaises éducatrices, lors d'accidents scolaires qui ne se sont du reste jamais produits ; mères parfaites d'écoliers parfaits, ce dossier n'est pas pour vous.

Si, en revanche, le seul mot de « problèmes scolaires » vous fait dresser l'oreille, et fait affleurer à votre conscience un vécu peu plaisant, sachez-le d'emblée : il n'est pas question ici de faire le procès de l'école, de tel ou tel système cantonal ni des méthodes d'enseignement, et encore moins de ranimer la querelle du public et du privé. Ce dont nous avons eu envie de parler, en ce joli mois de mai où les mères sont à la fête dans tous les sens du terme (avec les bouquets de violettes de « leur » dimanche, mais aussi avec la préparation des examens de leurs enfants ou le coup de collier de fin d'année), c'est du poids des préoccupations scolaires sur leurs vies de femmes. Comme nous l'a dit sans ambages une de celles que nous avons rencontrées : « Ma fille termine sa scolarité cette année, mais j'ai surtout l'impression de terminer la mienne pour la deuxième fois ».

Les griefs des mères envers l'école sont de tous ordres, avec néanmoins quelques constantes. Le plus fondamental concerne l'inadéquation réciproque entre les enfants et l'institution scolaire, inadéquation qu'il leur incombe, à elles, de combler, soit en se battant pour que l'institution s'adapte à eux, soit en les forçant à entrer dans le moule. Les deux attitudes sont épuisantes.

« Lorsque mon fils était en 4e primaire, raconte une mère valaisanne, il avait de la peine et récoltait punition sur punition. Je précise qu'il ne s'agissait pas de questions de discipline, mais bien d'une difficulté à suivre la classe. La tension était devenue si



**Ecoutez bien, les enfants... autant de gagné pour maman à l'heure des leçons !**

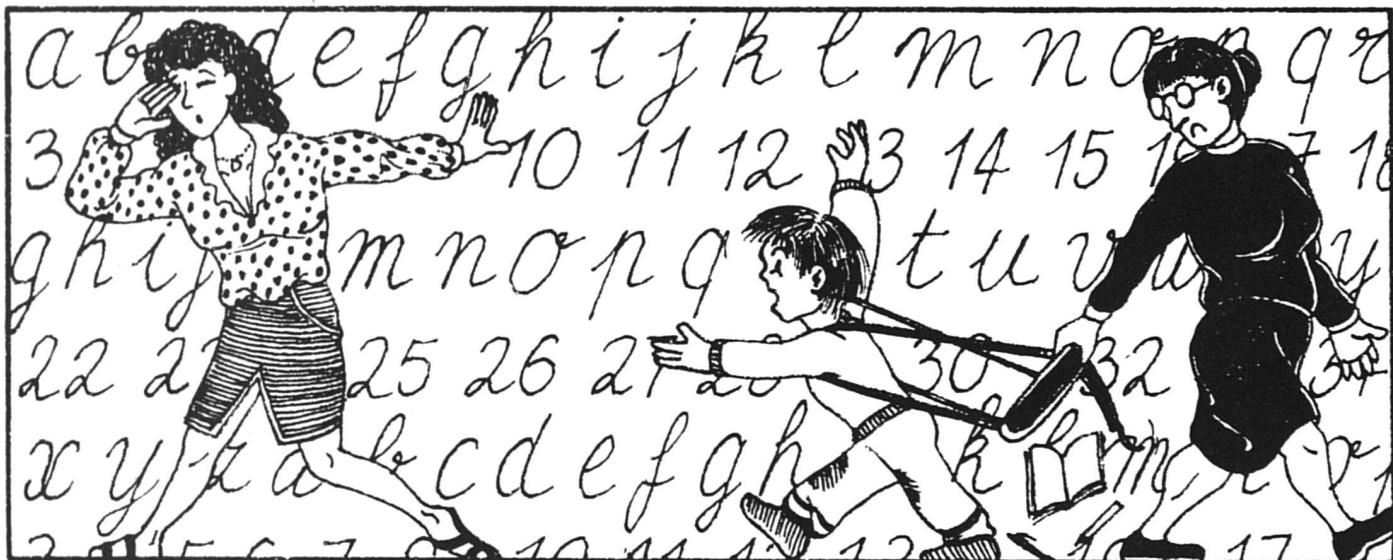
grande à la maison que même notre petite fille de deux ans en était perturbée. Mon mari retardait son retour à la maison le soir pour éviter de voir les enfants. J'ai enfin obtenu du maître qu'il ne donne pas de punition pendant la semaine, et ça a été une semaine fantastique ! Mais j'ai dû taper le poing sur la table, et le maître n'a jamais vraiment admis la chose, il a considéré mon attitude irresponsable... »

## « On n'est bien qu'en vacances »

L'attitude inverse, qui consiste à obliger l'enfant à se plier aux exigences de l'école, c'est-à-dire, dans la grande majorité des cas, à travailler plus, peut déboucher elle

aussi sur un climat d'énervernement perpétuel dans la famille. Angoisse des parents, qui perçoivent l'importance des enjeux et qui se désespèrent de l'insouciance de leurs rejetons, révolte des enfants, qui peut se manifester par des troubles psychologiques. Une fillette de 11 ans, que sa mère doit « pousser » continuellement, se ronge les ongles jusqu'à se détruire les doigts, phénomène qui cesse pendant les vacances. (Une mère vaudoise : « Chez nous, nous ne sommes bien que pendant les vacances ! »)

Motiver un enfant qui n'est pas motivé... la recette n'a pas encore été trouvée, sinon ça se saurait. En attendant, ce sont les mères qui trinquent : « Mon fils aîné est particulièrement paresseux, soupire Christel, mère de 4 enfants entre 4 et 14 ans.



Depuis la première année, j'entends toujours le même refrain : il pourrait faire mieux. J'ai fini par consulter un psychiatre, qui a conclu qu'il était effectivement brillant, et que tout était de ma faute...»

Laisser aller ? Certaines s'y décident, en désespoir de cause. Généralement les notes plongent, mais la relation avec l'enfant s'améliore. Il peut arriver aussi, cependant, que la décision de « démissionner » accule la mère à la dépression. Comme cela s'est passé pour Edmée, à qui un neuropédiatre avait assuré que le plus important était de rétablir une relation affective valable avec son fils. Elle a donc relâché la pression, en se répétant : « tant pis s'il double son année ». Mais quand il s'est avéré qu'il allait effectivement doubler, le poids psychologique est devenu trop lourd...

## Cris et grincements de dents

On peut aussi se décharger sur d'autres, études surveillées, école privée. Ce choix est souvent l'aboutissement de mois ou d'années de « disputes infernales, cris et grincements de dents », comme dit une mère, ou « d'angoisse obsessionnelle », comme dit une autre. Il s'accompagne souvent aussi de remords...

Quand des problèmes surgissent, la tentation est grande de rejeter tous les « torts » sur l'institution scolaire. Dans ce groupe de mères lausannoises qui se réunissent tous les jeudis matins pour boire un café et échanger leurs expériences, les récriminations fusent, à tel point que la seule d'entre elles dont les enfants n'ont pas de problèmes avoue se sentir gênée, en marge. Les maîtres ne savent pas expliquer, il faut refaire tout le travail à la maison. Les enfants n'apprennent pas à apprendre. Ils sont stressés, on parle d'un garçonnet qui se lève la nuit avec l'angoisse de ne plus savoir calculer les angles, d'un autre que l'année de 5e (dite « d'orientation », en fait de sélection) a rendu gravement malade.

**10** Un observateur non averti pourrait se demander si l'école peut vraiment être ren-

due responsable de tous les problèmes particuliers rencontrés par les élèves. Mais ce serait sans doute, aux yeux de ces mères, mal poser la question : jusqu'à preuve du contraire, c'est l'école qui devrait être faite pour les enfants — pour tous les enfants — et non vice-versa. L'absence d'écoute individuelle des enfants, le manque de souplesse pour répondre à des besoins différenciés sont unanimement dénoncés. Parfois, les reproches articulés sont contradictoires : une mère se plaint de ce que son fils, élève de 8e moderne, est systématiquement découragé par ses professeurs, une autre en revanche accuse les professeurs de sa fille de vouloir la pousser vers des études longues alors qu'elle souhaite faire un apprentissage d'aide en pharmacie (soit dit en passant, l'attitude de ces mères serait-elle identique si leurs enfants étaient de l'autre sexe ?). Quoi qu'il en soit, ce qui est manifeste, c'est un immense ras-le-bol envers l'obligation de gérer les problèmes de tous ordres liés à la scolarité.

## Incontournables : les devoirs

Il y a les devoirs. Parmi la trentaine de mères que nous avons interrogées, rares sont celles qui disent ne pas s'en occuper, et encore s'agit-il le plus souvent de celles dont les enfants sont en privé. « J'ai essayé de ne pas regarder le carnet, dit l'une d'entre elles, mais le résultat a été que rien n'était fait ». « Il n'arrivait pas à faire ses devoirs tout seul, il pleurait, j'ai bien été obligée de m'y mettre », dit une autre. « J'ai pris l'habitude de surveiller ce qui se passe en classe demi-journée par demi-journée, c'était indispensable pour combler les lacunes », dit une troisième.

Toutes ne condamnent pas le principe des devoirs, soit qu'elles y voient une manière, pour les enfants, de tester leurs connaissances, soit qu'elles trouvent du plaisir à pouvoir suivre ce qu'ils font à l'école. Certaines estiment en revanche qu'il faudrait adopter le système en vigueur dans certains pays nordiques, où tout le travail

se fait à l'école, et où les enfants sont libres de s'occuper d'autre chose à la maison.

Pour celles qui s'en occupent, l'investissement en temps est considérable, jusqu'à deux heures par jour selon le nombre des enfants, et même pour les adolescents, s'il y a un retard à ratrapper. Mais c'est tuant d'être toujours sollicitée, d'autant plus que souvent on ne sait pas très bien comment expliquer, et l'on craint d'être en porte-à-faux avec l'enseignement dispensé à l'école, si différent de celui reçu autrefois. Les feuilles volantes ayant largement remplacé les manuels, il est souvent impossible de se recycler discrètement...

## L'angoisse des notes

Il y a le cauchemar des notes. « Si je sais que mon fils doit recevoir la note d'un travail écrit, dit cette mère lausannoise, j'ai le cœur qui bat quand je l'entends rentrer, et je devine à la manière dont il pousse la poignée de la porte si la note est bonne ou mauvaise ». Il y a l'angoisse de la sélection, beaucoup trop précoce de l'avis général. Une mère valaisanne parle de la « psychose du 5 », qui s'estompe heureusement, dit-elle, avec la nouvelle loi scolaire. La 5e vaudoise suscite, elle aussi, des jugements peu amènes. Une mère jurassienne dénonce le non-sens de l'orientation à 10 ans. Trois mères genevoises affirment en chœur que la sélection ne devrait pas avoir lieu avant la fin du cycle d'orientation.

Pourquoi cette peur panique des « mauvais résultats » ? Tout d'abord, parce qu'ils perturbent la bonne atmosphère familiale dont, comme chacun sait, les femmes sont responsables. Patricia, genevoise, mère de deux filles de 12 et 14 ans, décrit en termes crus ce qui se passe quand l'une ou l'autre rentre avec une « pêche ». « C'est la catastrophe. Le père réagit tellement mal que les soirées sont foutues. D'ailleurs, elles ont fini par ne plus rien lui montrer. C'est moi qui signe et qui les aide à remonter la pente. C'est dur à supporter, dans un couple où chacun aimerait pouvoir s'appuyer sur l'autre... » Michèle, une autre Genevoise,



qui a des enfants plus grands (17 et 20 ans), explique les choses un peu différemment : « Les mauvais résultats empoisonnent la vie familiale parce que les enfants les font payer aux autres... »

Ensuite, tous les parents sont conscients de l'importance des résultats scolaires pour l'avenir professionnel. Des portes risquent de se fermer définitivement à cause d'une année creuse, d'un retard de maturité... Surtout quand on pressent que son propre enfant n'a pas donné le maximum de ses possibilités, difficile de laisser passer les échecs sans broncher...

## Réussir à travers ses enfants

Mais surtout, il y a cet investissement profond des mères dans la réussite de leurs enfants, qui est le plus souvent ressentie comme leur propre réussite, beaucoup plus (sauf exception) que par les pères. Comme le note Lise Peters, présidente de l'association vaudoise des parents d'élèves et elle-même mère de deux filles, les femmes attendent souvent d'autant plus de leurs enfants qu'elles-mêmes n'ont pas pu réaliser leurs ambitions. Elles veulent à tout prix leur donner une chance qu'elles-mêmes n'ont pas pu exploiter. D'ailleurs, l'échec scolaire des enfants est souvent imputé à l'hérité de celui des deux parents qui n'a pas administré la preuve publique de son intelligence. Monique, 3 enfants de 10 à 15 ans, infirmière travaillant à temps partiel : « Si les enfants vont bien, ce sont ceux du mari. S'il y a de l'eau dans le gaz, ce sont ceux de la femme... »

Monique travaille à l'extérieur de son foyer. Mais la plupart des femmes que nous avons rencontrées n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée. Qu'elles le regrettent ou qu'elles se disent contentes de leur choix, elles sont nombreuses à voir une incompatibilité entre travail à l'extérieur et obligations familiales, tant que les enfants sont en âge scolaire. « Dès que j'ai commencé à travailler à mi-temps, ça a foiré sur le plan scolaire, raconte une des mères lausannoises, alors j'ai arrêté ».

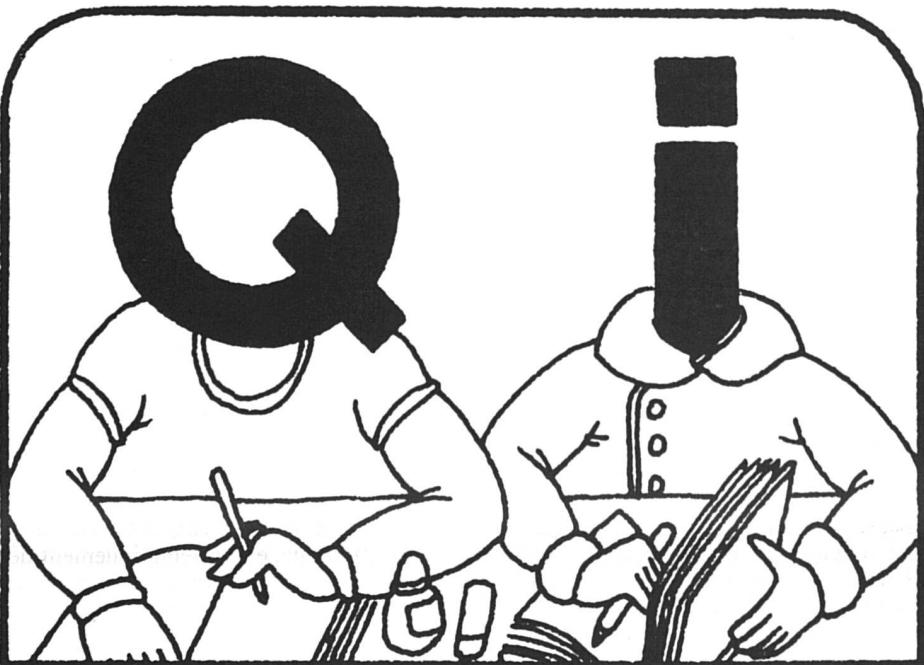
Myriam, dont les fils ont désormais 20 et 21 ans, a dû travailler à plein temps pendant toute leur scolarité. Elle garde de cette période de mauvais souvenirs. « Je me suis sentie coupée du monde de l'enseignement, je ne pouvais pas les aider. La mère qui n'est pas sur place pour le soutien et les devoirs a vite fait de perdre pied... Pour ma part, je me suis sentie grugée. Je pensais que c'était le rôle de l'école de suivre les enfants, de les surveiller et de les aider, mais pour mes fils ça n'a pas été le cas. Les enfants sont rejetés de chaque côté : la mère croit pouvoir faire confiance à l'école, mais l'école ne veut prendre aucune responsabilité, et considère la mère comme incapable. La communication ne passe pas, sauf quand c'est trop tard. Un de mes fils s'est retrouvé chez le psychologue... »

## Injustice sociale

Le témoignage de Myriam en dit long sur l'injustice sociale d'un système — et c'est le cas dans tous les cantons — qui compte sur les parents — essentiellement les mères — pour fonctionner. Dans le canton de Vaud, la participation des parents est même inscrite dans la nouvelle loi scolaire, et l'on a entendu un maître déclarer, lors d'une réunion de parents, que les enfants qui ne sont pas suivis à la maison, à moins d'être

## L'idéologie de la mère au foyer

Le système scolaire suisse est visiblement imprégné de la double idéologie de la responsabilité privée en matière d'éducation et de la mère au foyer. A preuve, les horaires, qui sont le plus souvent considérés comme aberrants par les mères de famille, surtout quand elles ont plusieurs enfants dont les départs et les retours



exceptionnellement doués, n'ont aucune chance. Pour Lise Peters, c'est là que se situe le vrai scandale. Les enfants de parents étrangers, ou de mères seules qui travaillent (ceux-là justement qu'une association de parents d'élèves arrive rarement à toucher), sont préterrés. On se rend compte aussi, face à ce désolant constat, que le poids des problèmes scolaires pour les mères, sujet de ce dossier, a une signification toute différente selon les milieux sociaux...

Nicole, une Genevoise qui travaille à temps partiel, et qui peut se consacrer toutes les après-midi à son fils de 11 ans, est tellement révoltée par cette injustice sociale qu'elle a décidé, depuis quelques années, d'inviter systématiquement à la maison un camarade de son fils (pas toujours le même) dont la mère travaille à plein temps, ou ne parle pas bien le français, pour le faire bénéficier, à l'égal de son propre enfant, de ce qu'elle croit dû à chaque enfant, mais que l'école n'apporte pas. « Et tous les entretiens que j'ai pu avoir avec la direction ou les enseignants n'ont fait que confirmer ma rage : personne ne veut vraiment collaborer, persuadé de sa propre supériorité dans son domaine. Comme enfant, j'ai détesté l'école, comme mère c'est pareil, et je le regrette. »

s'échelonnent tout au long de la journée. L'horaire continu ? Lise Peters, qui pourtant l'appelle de tous ses vœux, secoue la tête avec dégoût : impossible de faire passer une idée pareille à large échelle en Suisse. A l'heure actuelle, il n'y a pratiquement que les écoles privées qui offrent cette prestation, ce qui signifie que seules certaines catégories sociales peuvent se l'offrir. Ce serait pourtant le premier pas vers une certaine prise d'autonomie des mères par rapport à l'école.

Et les pères dans tout ça ? Ce n'est pas un hasard s'ils n'ont été, jusqu'ici, que fort peu mentionnés. Certes, ils existent, ces oiseaux rares, qui s'arrangent pour être régulièrement à la maison à l'heure des verbes allemands, ou qui trouvent un moment le matin tôt ou le week-end pour faire répéter les invasions barbares. Malheureusement, aucune des femmes que nous avons interviewées n'a pu faire état d'un véritable partage des tâches scolaires avec son mari. L'une affirme qu'il prend à cœur les problèmes autant qu'elle-même... mais sans descendre vraiment sur le terrain. Une autre : « En ce qui concerne l'école, il est aux abonnés absents. La seule chose qu'il sait faire, c'est hurler quand ça ne va pas. » Une autre note que son mari à elle se plaint de ce qu'elle le néglige au profit des devoirs des enfants !



Soyons justes. Les pères sont de plus en plus nombreux à se rendre, le soir, aux réunions de parents, et ils sont nombreux ceux qui sont disposés à payer un certain prix pour les ambitions qu'ils nourrissent à l'égard de leurs enfants. Mais en règle générale, le suivi au quotidien et au ras des pâquerettes (celui qui use) reste l'apanage de la mère. D'ailleurs, comme dit une de nos interlocutrices en parlant de son mari, « en fin d'après-midi il a le foot ».

## Un monopole féminin

Les femmes sont d'ailleurs bien souvent les premières à revendiquer le monopole de l'éducation. Beaucoup d'entre elles nous ont dit trouver tout-à-fait normal, par exemple, d'être les seules concernées par les devoirs, et celles qui râlent ferme sont une minorité. Ecoutez Marina, mère d'une fille de quinze ans : « L'école, c'est mon problème, car je suis responsable de l'éducation de mon enfant. Je vis depuis toujours en fonction de ses horaires, de son emploi du temps. Je ne pense à moi que dans les trous. Jusqu'au cycle (Marina est genevoise), j'ai toujours supervisé les devoirs, tout fait réciter. Après, ma présence est devenue encore plus indispensable, pour surveiller les fréquentations. Même si toutes ces préoccupations, qui me prennent quasiment tout mon temps, ne me suffisent pas, elles me rendent très heureuse. Le fait que mon mari ne s'y intéresse pas n'a pas d'importance pour moi, car je trouve que c'est dans l'ordre des choses. Je ne me sens pas spécialement valorisée, car c'est ma tâche ordinaire. C'est mieux que les courses ou le ménage, mais ça ne comble pas mon besoin de valorisation personnelle. Ce besoin, j'essaie de l'assouvir par des occupations extérieures, mais j'ai peu de temps. Je regrette que l'école n'assume pas une partie de la tâche éducative ; mais quant à moi, j'assume le tout avec l'impression que ce n'est rien d'extraordinaire, que c'est seulement le quotidien. »

Comme beaucoup de femmes, Marina éprouve un vague malaise, mais ne remet pas en question l'organisation sociale et familiale qui régit son existence. Et pourtant, c'est bien cette organisation dans son ensemble qui constitue la forêt cachée (ou révélée) par l'arbre de l'école. Comme le dit Lise Peters, c'est en amont de l'école que l'injustice envers les femmes commence. Beaucoup d'entre elles contribuent à la perpétuer, par crainte sans doute qu'en cas de défaillance de leur part ce soient leurs enfants qui en pâtissent. Mais il n'est pas contradictoire de continuer, provisoirement, à « assumer », comme dit Marina, et de se battre pour que les choses changent. Ce seront nos vœux pour le 8 mai.

Enquête réalisée par

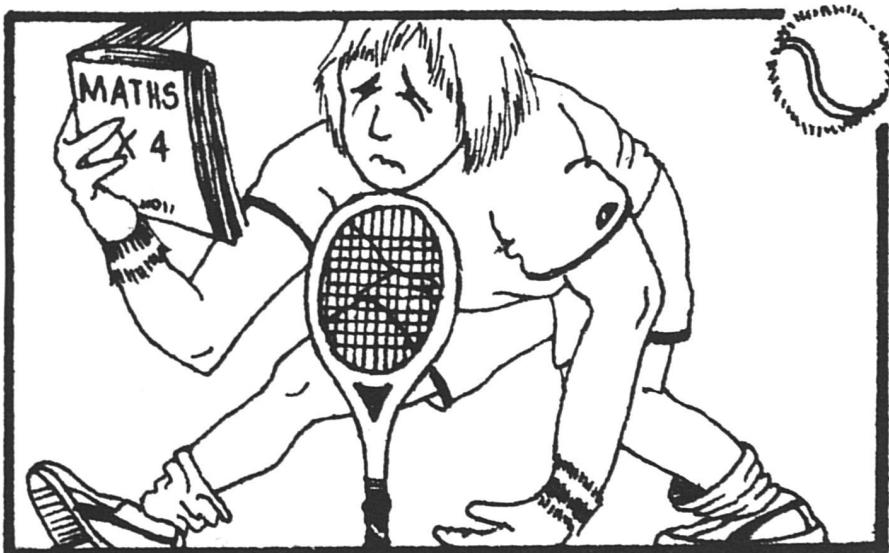
Françoise Linder,

Brigitte Polonovski Vauclair

Silvia Ricci Lempen et Edwige Tendon

Dessins de KITO

## Raphaël et les maths



Mère porteuse des exploits et des problèmes scolaires de mes enfants, je crie haut et court mon ras-le-bol !

Question exploits, ça va, merci. Je porte allègrement le poids de la fierté maternelle lorsque les bonnes notes éclairent les yeux de mes adorables. Question problèmes, permettez, lectrices, que je détende un peu le nœud de mon plexus solaire.

Raphaël, dix ans, a décidé de rompre les liens diplomatiques qui l'unissaient aux maths. Larguez les amarres !

Bon pied, bon œil, je reste sur la rive, aux aguets. Va-t-il lâcher la barre et se perdre à tout jamais dans les eaux troubles du livret 9, dans les algues mouvantes des divisions ?

Je perds pied et l'œil se fane. Car le mur qu'il a consciemment (?) dressé entre les maths et lui ne s'est pas construit tout seul. Quelle part de responsabilité parentale ? Parentale, que dis-je ! Maternelle conviendrait mieux. Car c'est bien moi que l'on nomme dans l'ambiance discrète de la salle des maîtres : « Elle travaille... évidemment ! » La nature brouillonne de mon fils ne fait qu'amplifier mes « manques ». Pourquoi les miens ?

Et soudain la question déconcertante. Me suis-je moi-même investie du pouvoir de contrôle en allant trouver de mon propre chef les enseignants ? (Ils ne sont pas venus vers moi, et l'unique fois était un peu tardive !). Ils en ont peut-être déduit que je portais le drapeau de la délégation familiale. J'ai également insisté pour que Raphaël suive des

cours d'appui, je l'ai inscrit à un cours de sophrologie, je, je, je... Alors ? Normal que l'on s'adresse à moi, pas normal que l'on me dise seule à bander l'arc. L'enseignant remet-il en question sa pédagogie ? Le père intervient-il publiquement ? Non. Et si je me trouve aux premières lignes du front, je me retourne et j'interroge : « Qui m'a poussée là-devant ? ».

Moi, par l'intérêt que j'ai manifesté ? (Quels résultats dans le cas contraire !) La société qui veut que traditionnellement la mère se penche sur le ravaudage et les devoirs de son enfant sans jamais faillir ? Je ne sais plus répondre, je sais seulement les conséquences perfides de la culpabilité.

Car, lectrices, je n'ai pas avoué le pire : je suis enseignante ! Pas au niveau primaire, ce qui ne facilite guère les relations ! Et quelle vérité est mienne pour accuser l'école de « féminiser » les responsabilités ? Je l'ai aussi fait quelques fois. Mais les bonnes leçons de la vie porteront leurs fruits ! Les maths de Raphaël m'ont appris bien d'autres choses. Que les problèmes d'un élève soulèvent les problèmes de tout un système scolaire. Que le dialogue parent-enseignant serait plus enrichissant si chacun comprenait qu'il tient dans la main une facette différente de l'enfant ; que la mise en commun de cette connaissance ne lèse personne mais qu'elle aboutit à la compréhension de l'enfant et à l'efficacité justement répartie. Et que finalement, il est pour moi, plus facile d'être enseignante que mère !

Elisabeth Sola